

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION
LILLE: 106, Rue de Paris
PARIS: 43, Bd. Haussmann
JOURNAL D'INFORMATION

L'Égalité de Roubaix - Toucoing

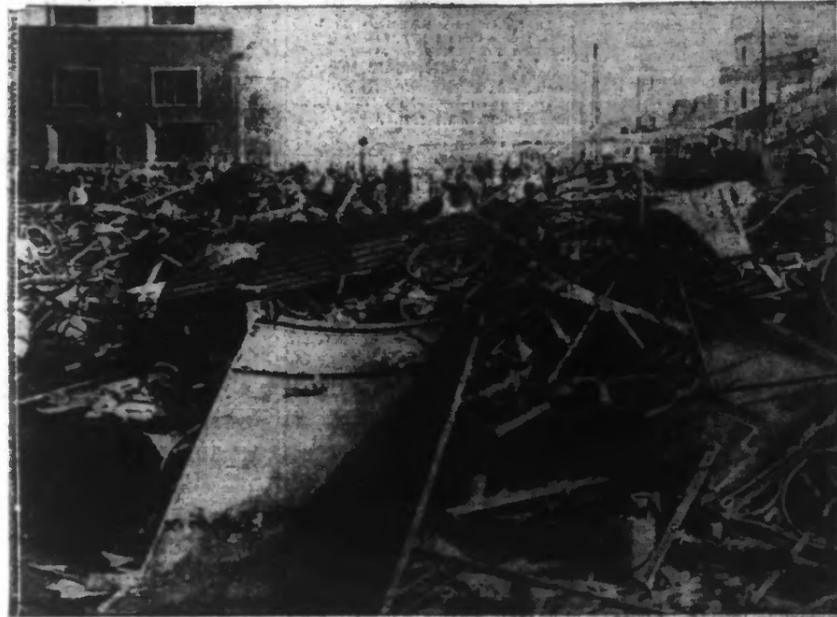
BUREAUX: ROUBAIX 351-17
45, rue de la Gare, 45
TOUCOING 3-65
3, rue Fidele Lohoucq

DIRECTRICE: M^{me} Eug. GUILLAUME.

L'ÉCONOMIE MONDIALE ET LES SANCTIONS

par M. J. BONN, Professeur à la « London School of Economics »

Au moment où à Genève le problème des sanctions économiques est de nouveau examiné par les Gouvernements, nous croyons qu'il est intéressant de publier cet article du grand économiste, le professeur M. J. BONN, de la London School of Economics.



L'Italie stocke les matières premières nécessaires à ses troupes en Afrique Orientale. Notre photo montre les vieux métaux ramassés parmi la population civile dans un faubourg de Naples. Les dépôts sont pleins à un tel point que le tout déborde dans les rues.

L'application des sanctions à l'Italie peut avoir des conséquences très profondes pour l'économie mondiale. En tant que méthode propre à prévenir la guerre, elles ont échoué, non parce qu'une pression suffisante n'a pu être réalisée, mais parce que l'Italie a préféré ignorer le risque que comportait la menace d'une action collective de la part de la Société des Nations.

Les sanctions économiques ont été appliquées à l'Italie en 1935. Elles ont eu pour effet de provoquer une crise économique grave dans ce pays. L'Italie a réagi en renforçant ses efforts militaires et en cherchant à augmenter ses réserves de matières premières.



M. MUSSOLINI parlant contre les sanctions.

Le problème italien La structure économique de l'Italie est plus fragile que celle de n'importe quelle autre grande puissance. Plus aucune autre elle dépend des approvisionnements étrangers et des marchés étrangers.

Les monopoles internationaux Un accord international leur assurant une participation à l'exploitation des matières premières du monde, et la garantie de leur approvisionnement sans trouble, ne leur est d'aucune utilité.

Les sanctions économiques ont été appliquées à l'Italie en 1935. Elles ont eu pour effet de provoquer une crise économique grave dans ce pays. L'Italie a réagi en renforçant ses efforts militaires et en cherchant à augmenter ses réserves de matières premières.

L'attitude des Etats-Unis Le principal facteur de cette impulsion était les Etats-Unis. Pour eux, la guerre constituait un état de choses anormal, illégal, une offense au monde entier.

Une formidable réserve de grains en Australie La dernière récolte a été fabuleuse en Australie. Partout, dans le pays, ont été constitués des stocks et des réserves de grains. Voici un de ces stocks de 60.000 sacs d'avoine.

LA RÉUNION DU COMITÉ DES DIX-HUIT LA GRANDE-BRETAGNE EST PRÊTE à appliquer la sanction pétrolière...

...SI LES PRINCIPAUX PAYS PRODUCTEURS FAISANT PARTIE DU COMITÉ DES DIX-HUIT SUIVENT CET EXEMPLE, A DÉCLARÉ HIER A GENÈVE M. ANTHONY EDEN

LE COMITÉ DES TREIZE SE RÉUNIRA AUJOURD'HUI POUR UNE DERNIÈRE TENTATIVE DE CONCILIATION

Le Comité des Dix-Huit a repris hier ses travaux à Genève. Au cours de la matinée, M. Flandin avait eu un long entretien avec M. Eden.

L'arrivée de M. Paul-Boncour et de M. Eden à Genève

Genève, 21. — M. Paul-Boncour, ministre d'Etat, délégué permanent de la France à la Société des Nations, est arrivé à 9 h. 10 à Genève. Il a été salué à la gare par M. Lauzel, ambassadeur de France à Berne, et par M. Pierre Rochat, directeur du cabinet de M. F.-E. Flandin.

M. Flandin s'entretient avec M. Anthony Eden

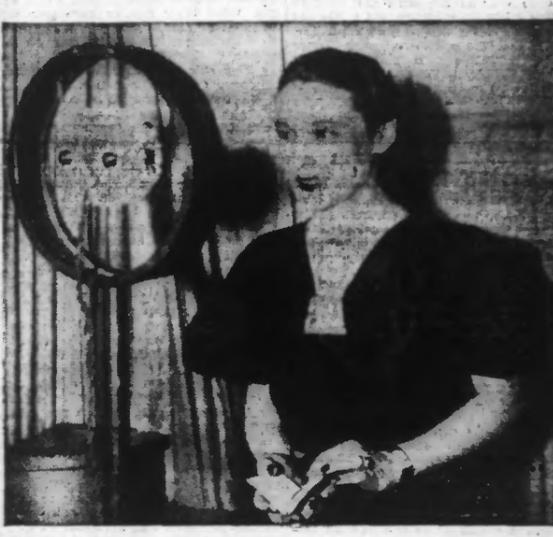
Genève, 2. — A 10 h. 30, M. Bova Scopa, secrétaire de la délégation italienne permanente à Genève, s'est rendu personnellement au siège des délégations britannique et française. Il a remis

SOUVERAINES D'UN JOUR La « Reine des Reines » et l' « Impératrice des Provinces »



A MAGIC-CITY, on a procédé dimanche soir à l'élection de la « Reine des Reines » de Paris et de l' « Impératrice des Provinces de France ». Ci-dessus: Les élues; de gauche à droite: Mlle Rosette SELLET, Impératrice des Provinces de France et Mlle SOUBIRAT qui a été proclamée Reine des Reines de Paris.

La « Muse de la Radio »



L'élection de la « Muse de la Radio » pour 1936 vient d'avoir lieu. Notre photo montre Mlle Françoise MORANGE, 20 ans, la nouvelle élue, devant le micro.

UN DÉBAT SUR LA RÉFORME ÉLECTORALE A LA CHAMBRE

L'ASSEMBLÉE A ADOPTÉ LE CONTRE-PROJET, DÉPOSÉ PAR M. MISTLER ET DÉFENDU, HIER, PAR M. RENÉ RICHARD, PAR 317 VOIX CONTRE 187

(DE NOTRE REDACTION PARISIENNE) La séance de la Chambre tenue hier après-midi au Palais Bourbon, s'est ouverte sur une surprise, étant donné la flutuation actuelle des esprits, il ne faut pas trop s'étonner.

Un contre-projet déjà présenté il y a quelques jours par M. MISTLER et repris hier par M. René RICHARD, a été adopté par l'Assemblée parlementaire, après un vote avec pointage, rassemblant 317 voix pour et 187 contre.

Voici, entré le projet de représentation proportionnelle défendu par la commission du suffrage universel qui, depuis un certain temps, essayait de barrer la route à toutes les propositions venues à l'encontre de ses idées.

Comment se présente le nouveau projet? En voici, fort résumées, ses lignes générales: il propose un scrutin de liste proportionnelle dans le cadre du département, les collèges électoraux étant au moins cinq députés avec élimination de liste liste qui n'aura pas obtenu le quotient. On note également la suppression des élections partielles, le remplacement étant pris sur une liste n'ayant pas obtenu le quotient.

La Commission du suffrage universel s'est réunie dans la soirée et a nommé M. Malingre rapporteur du contre-projet. Le député pense avoir terminé la rédaction du texte de présentation dès demain. Les suggestions de M. Mistler viendront donc en discussion devant le Parlement aujourd'hui dans l'après-midi.

Malgré l'ambiance satisfaisante et amicale qui a entouré le débat d'hier, il ne faut pas se montrer trop optimistes car on annonçait, dès la fin de la soirée que les radicaux et les socialistes voteraient contre. D'ailleurs, au milieu des manœuvres diverses, les renseignements que l'on verra revenir pour s'implanter définitivement, l'actuel scrutin d'arrondissement, quitte à lui apporter quelques légères modifications de détail. Il n'y aura donc pas beaucoup de changement et l'on s'apercevra qu'il n'était pas besoin de parcourir une aussi longue route pour revenir à son point de départ.

LA SÉANCE DE LA CHAMBRE

Paris, 2. — La séance est ouverte à 15 h. sous la présidence de M. de Chambrédon, vice-président.

LA GUERRE EN ÉTHIOPIE LA VICTOIRE ITALIENNE SUR LE FRONT NORD

Le communiqué du maréchal Badoglio annonce que la déroute des Abyssins est complète.

Rome, 2. — Communiqué N° 143: Le maréchal Badoglio télégraphie: « La seconde bataille du Tembien, qui a commencé le 27 février, par l'avance du corps d'armée erythréen au Nord, et du 3e Corps d'armée au Sud, a continué les jours suivants par des combats acharnés et s'est terminée par une victoire écrasante. Les armées du ras Kassa et du ras Seyoum ont tenté désespérément d'échapper à l'étau qui se refermait, en déclenchant de violentes contre-attaques, soit dans la direction du passage de Jouarieu, soit sur les flancs du 3e corps d'armée. Les armées ennemies ont été partout dispersées et ont subi des pertes énormes en hommes, armes, chevaux, mulets, matériel et colonnes de ravitaillement. Pour la première fois, des détachements éthiopiens entiers ont été déposés leurs armes. Les survivants, qui cherchent leur salut dans la fuite, sont poursuivis et bombardés sans répit par des centaines d'avions. On tient compte de l'importance et de la gravité de la bataille, nos pertes ne sont pas fortes; elles seront communiquées aussitôt qu'elles auront été exactement dénombrées. La déroute de l'ennemi est complète. Après la défaite du ras Desta et du ras Goulougéta, deux autres, parmi les plus éminents chefs militaires éthiopiens ont dû subir la supériorité décisive des soldats italiens. On dément le suicide du ras Kassa. Addis-Abeba, 2. — Le Gouvernement éthiopien dément formellement que le ras Kassa se soit donné la mort.

M. A. GUILLON PRÉFET DU NORD SERAIT NOMMÉ RÉSIDENT GÉNÉRAL EN TUNISIE

M. Chevalier, ancien directeur du cabinet de M. Flandin lui succéderait



M. PONSOT (en haut), M. PEYROTON (au centre) et M. GUILLON (en bas)